

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 17 NOVEMBRE 2022

OBJET : DÉLÉGATION DE POUVOIRS

RAPPORTEUR : Thierry DUPUIS, Président

Conformément aux l'articles L. 5211-10 ; L. 5211-5-1 ; L. 5211-2 et L. 2122-17 du code général des collectivités territoriales, et en vertu de la délégation de compétence conférée par le Conseil Communautaire en date du 25 novembre 2021, il est rendu compte des décisions prises par le Président et le Bureau Communautaire :

N°	Date	Objet	Commentaire
D-2022-11	06/10/2022	Convention ORT dans le cadre du programme PVD	L'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) est un nouvel outil au service des territoires pour mettre en œuvre un projet global de revitalisation des centres-villes. La durée de la convention ORT est fixée à 5 ans, jusqu'en octobre 2027.
D-2022-12	13/10/2022	Avenant à la convention de mise à disposition de Service avec la commune de Jujurieux	La fréquentation de l'accueil des mercredis est en hausse depuis la rentrée de septembre, passant de 55 à 75 enfants en moyenne. En raison de cette augmentation le temps de présence de l'agent communal mis à disposition n'est plus suffisant pour assurer le service et le ménage de la cantine.
D-2022-13	13/10/2022	Conventions de passage sur domaines privés	Il convient de renouveler les conventions de passage avec les propriétaires des terrains privés pour la collecte des ordures ménagères et des sacs/bacs jaunes.
D-2022-14	10/11/2022	Convention de passage sentiers inscrits au PDIPR	Ces conventions visent à permettre le passage des randonneurs sur les parcelles, en constituant un document légal en cas de dommages.
D-2022-15	20/10/2022	Convention de mise à disposition des locaux du périscolaire	Les communes mettent à disposition de la CCRAPC des locaux et du personnel pour l'exercice de sa compétence périscolaire et extrascolaire. Les conventions ont pour objet de préciser les conditions et modalités de mise à disposition des locaux,

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU JEUDI 17 NOVEMBRE 2022**

			infrastructures et du personnel pour la communauté de communes, et de définir la répartition des charges afférentes.
N°	Date	Objet	Commentaire
D-2022-16	24/10/2022	Clôture de la régie d'avances temporaire « Accueil de loisirs séjour été » n°20181	Il est mis fin à compter du 31 octobre 2022 à la régie d'avances « Accueil de loisirs séjour été ».
B-2022-04	07/11/2022	Admission en non-valeur	deux listes de dettes pour admission en non-valeur (irrécouvrabilité de ces sommes après poursuites contentieuses pour diverses raisons : insuffisance d'actif, personnes disparues, dettes inférieures au seuil de poursuite, poursuites sans effet).
D-2022-17	07/11/2022	Avenant au contrat COREPILE pour le soutien financier	Le contrat de collaboration pour la reprise gratuite des piles et accumulateurs portables usagés, collectés en déchèterie a été signé le 21 décembre 2017 avec COREPILE. COREPILE propose d'expérimenter le versement d'un soutien financier (valoriser les efforts consentis par les collectivités de mise en avant de la filière permettant de réaliser a minima une collecte par point de collecte par an mais également d'encourager les efforts d'optimisation des demandes de collectes amenant un gain logistique et environnemental). Afin de pouvoir toucher ce soutien financier, il convient de signer un avenant, qui prendra effet au 1 ^{er} janvier 2023
D-2022-18	07/11/2022	Avenant à la convention avec le SYDOM du Jura / facturation caractérisations	Un avenant à la convention de coopération avec le SYDOM du Jura est nécessaire afin d'instaurer les tarifs de prestation des caractérisations, avec prise d'effet rétroactive au 1er janvier 2022.